



le cnam

Certificat de spécialisation CS10800A

Prépa Talents - Préparation aux concours de catégorie A et A+ de la fonction publique

Publics visés et prérequis

Cette formation est destinée aux titulaires d'un Bac+3 (et plus) qui souhaitent intégrer la fonction publique en passant les concours de catégorie A/A+. Cette préparation s'adresse tout particulièrement aux personnes qui souhaitent avoir accès aux grandes écoles du service public (IRA, INET et INSP).

Compétences professionnelles et connaissances visées

La Prépa Talents a pour objectif de vous accompagner dans votre préparation aux concours de catégorie A et A+, en vous offrant un enseignement de qualité alliant théorie et méthodologie. Ce programme est conçu pour transmettre les connaissances essentielles et approfondies dans les domaines clés de ces concours, tels que :

- **Droit public**
- **Droit et gestion des collectivités territoriales**
- **Économie**
- **Finances publiques**

Ces matières fondamentales seront enrichies par un enseignement méthodologique rigoureux, permettant de développer les compétences nécessaires pour exceller lors des épreuves. Grâce à notre approche, vous pourrez non seulement maîtriser les concepts théoriques mais aussi apprendre à les appliquer de manière efficace lors des examens, avec une préparation ciblée aux attentes des jurys.

Des témoignages de professionnels

Afin de vous offrir une vision concrète des métiers auxquels vous aspirez, des professionnels en poste dans l'administration viendront partager leur expérience et expliquer en quoi consistent leurs missions au quotidien. Ces témoignages enrichiront votre compréhension des enjeux et des réalités du terrain, vous permettant ainsi de mieux vous préparer à intégrer les carrières de la fonction publique.

Tarifs

- **A titre individuel** : 1035€/an
- **Avec un tiers payeur** : 2070€/an

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Une bourse Talent peut être attribuée aux auditeurs sous conditions. Les candidats peuvent adresser toute demande de précision à prepatalents@lecnam.net

Dates des cours

Du 13 septembre 2025 au 30 juin 2026

Dates d'inscription

Du mardi 29 avril au dimanche 7 septembre 2025

Modalités et temporalité de la formation

Le planning des cours est adapté aux publics en emploi : les cours ont lieu en soirée à distance et le samedi en présentiel.

Dossier de candidature

Votre dossier de candidature devra être réalisé en ligne sur le site Démarches Simplifiées à partir du 29 avril 2025 et jusqu'au 7 septembre 2025 :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/depot-de-candidature-2025-26-a-la-prepa-talents-au>

Validation de la Prépa Talents

En plus de la préparation aux concours administratifs de catégorie A / A+, la Prépa Talents du CNAM permet l'acquisition d'un certificat de spécialisation de 60 ECTS (sous réserve de validation de chacune des UE qui la compose) qui permet ensuite l'accès en 2^{ème} année de plusieurs Master du Cnam (Master Aménagement, villes et territoires ; Master prospective, innovation et management public ; Master Management de l'innovation et de la conception innovante).

Programme de la Prépa Talents		
Code UE	Intitulé de l'UE	Crédits
UAEC10	Ateliers Méthodologiques	14
USEC5S	Culture générale	8
USEC5T	Economie	4
USEC5V	Finances publiques	4
USEC5X	Droit public (droit constitutionnel et droit administratif) 1	8
USEC5Y	Droit public (droit constitutionnel et droit administratif) 2	8
USEC5Z	Droit et gestion financières des collectivités territoriales 1	4
USEC60	Droit et gestion financières des collectivités territoriales 2	4
USEC61	Anglais 1	3
USEC62	Anglais 2	3
UA	Travail Autonome	
TOTAL		60

Quelles sont les grandes écoles du service public ?

IRA : les cinq Instituts Régionaux d'Administration (à Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes) recrutent et forment les attachés d'administration de l'État.

Pour plus d'informations : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/les-instituts-regionaux-d-administration-ira>

INET : situé à Strasbourg, l'Institut National des Études territoriales (INET) forme et accompagne depuis 1997 les cadres dirigeants des collectivités territoriales : régions, départements, métropoles, intercommunalités, villes, communautés d'agglomération, etc...

Pour plus d'informations : <https://inet.cnfpt.fr/linet/presentation-linet/propos-linet>

INSP : créé en 2022 en remplacement de l'ENA, l'Institut National du Service Public est l'opérateur public français de référence pour le recrutement, la formation initiale et la formation continue des cadres supérieurs et dirigeants de l'État.

Pour plus d'informations : <https://insp.gouv.fr/>

Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :



Le certificateur Qualiopi a été délivré
 Le référentiel Qualiopi a été élaboré
 par les établissements d'enseignement supérieur
 ACTIONS DE FORMATION
 ACTIONS DE FORMATION
 ACTIONS DE VALÉRIATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
 ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs
 en situation de handicap :
handi.cnam.fr

Contact
prepatalents@lecnam.net